



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE



**Mobilisation le mardi 18 mai 2021 en grève
et Assemblée Générale Privé-Public**

Nouvelle alerte dans le cadre de la protection de l'enfance en danger... La collectivité a le devoir d'agir !



Nos organisations syndicales ont alerté Madame la Présidente et son exécutif début avril sur la situation catastrophique de la protection de l'enfance dans le Département et demandent à être reçues dans les plus brefs délais afin, d'une part de porter à sa connaissance des éléments factuels de non-respect du principe de protection des enfants qui sont confiés au département, mais aussi d'échanger à partir des propositions élaborées en commun par le secteur public/privé.

Les constats partagés par tous les professionnels exerçant leurs missions en protection de l'enfance est qu'aujourd'hui le Département est défaillant dans l'obligation qui est la sienne et qu'au-delà de participer à la maltraitance institutionnelle faite aux enfants, il devient complice voire acteur des dégâts parfois irréversibles générés par la maltraitance institutionnelle.

Par ailleurs ils participent grandement par son manque de réactivité et sa passivité de la destruction des outils de travail, du manque de personnel, de la carence sans précédent de places d'accueil et de l'embolisation de tous les dispositifs par son manque délibéré d'ambition pour protéger les enfants.

Si en interne la CGT et la FSU informent et alertent régulièrement sur les manquements et les dérives constatées par les professionnels consécutifs au manque de moyens et d'ambition affirmée pour l'avenir et l'intérêt premier des enfants confiés, nos partenaires directs comme la Sauvegarde 13, certaines MECS, la DIMEF, JB Fouques font les mêmes constats et s'associent le temps d'une démarche commune afin de faire progresser le quotidien, la sécurité et la protection des enfants confiés dans les Bouches-du-Rhône.

C'est communément que nous demandons :

- ▶ Le repositionnement immédiat de la collectivité en matière de protection de l'enfance et plus particulièrement sur les questions de création de places d'accueil pérennes comme d'urgence, PAD, Contrat de Jeune Majeur,
- ▶ Le renforcement du service de secrétariat MNA,
- ▶ Le renforcement des effectifs,
- ▶ L'augmentation du nombre de mesures d'AEMO financées par le Département au profit du secteur associatif habilité,
- ▶ La révision du prix de journée des MECS pour permettre un encadrement plus efficace et non bradé
- ▶ Une réflexion concertée privé/public autour du schéma départemental de protection de l'enfance.



En effet, si en interne il ne se passe pas une semaine sans que plusieurs enfants aillent à l'Espace accueil-enfant et se voient de jour en jour reconduits faute de place. Ailleurs, comme à la sauvegarde 13, c'est plus de 750 situations d'enfants en danger qui sont toujours en attente d'une intervention socio-éducative ordonnée par un magistrat de l'enfance. La DIMEF est sans cesse saturée et les professionnels sont désemparés de ne pouvoir répondre à toutes les sollicitations (déjà en sureffectif permanent).

Force est de constater que, sur le plan de la protection de l'enfance, rien de concret n'a pu être annoncé et que ces derniers mois la tension ne fait que monter : les problématiques demeurent intactes et la maltraitance des enfants ou adolescents est de nouveau au centre des discussions.

La situation nous l'avons compris est très tendue, aggravée par les conséquences de la pandémie et c'est désormais en intersyndicale public / privé que nous avons décidé d'agir.

Pour ce faire, un courrier a été envoyé à Madame la Présidente afin d'avoir un rendez-vous dans les plus brefs délais.

Une entrevue avec Monsieur le DRH a permis de replacer la question de l'intérêt premier de l'enfant au cœur de la discussion et nous avons pu rappeler la nécessité d'être reçus et d'obtenir des engagements.

Les syndicats CGT du Département, de la DIMEF, de la Sauvegarde13, de JB Fouques et la FSU vous proposent de nous retrouver nombreux en Assemblée Générale le 18 mai 2021.

Un préavis de grève sera déposé si aucun rendez-vous ne nous était proposé privé/public pour débattre de la problématique de la protection de l'enfance et faire avancer nos revendications...

Rendez-vous en Assemblée Générale commune en présentiel à l'Hôtel du Département mardi 18 mai 2021 de 9h à 12h suivie d'un apéritif et d'un pique-nique revendicatifs

3 heures d'information syndicale seront déposées par nos soins.
L'avancée des discussions déterminera la suite de notre mobilisation !

***La protection de l'enfance exige la mobilisation de tous.
Ensemble faisons entendre la voix de l'enfant !***